

# **LE PROFIL SOCIOLINGUISTIQUE DU MAROC**

## **Contribution méthodologique**

par

Ahmed BOUKOUS

Les esquisses de la situation linguistique au Maroc ne manquent pas.

Certaines s'attachent à rendre compte de la nature stratifiée de l'hétérogénéité linguistique, d'autres décrivent l'attitude de certains groupes restreints vis-à-vis des langues en présence, d'autres encore abordent les effets du multilinguisme au niveau de l'enseignement <sup>1</sup>.

Notre contribution est avant tout d'ordre méthodologique ; elle vise à présenter au plan macro-sociolinguistique une description systématisée des assises du comportement verbal des Marocain.

Les différents modèles théoriques et descriptifs de la linguistique structurelle - en dépit des tentatives de saturation par intégration des dimensions psychologique, sociologique et culturelle de l'acte de communication - ne fournissent pas d'appareil conceptuel adéquat pour répondre à ce type de préoccupation.

En revanche, la sociolinguistique - étude de la structure et de l'usage des langues dans leurs contextes sociaux et culturels - livre des modèles plus

---

1) Citons parmi d'autres M. Chami (Al-Moharrir du 16.11.1975), Kh. Bnousina (Mémoire de Licence, Fac. des Lettres, Rabat, 1976), A. Akouaou (Thèse de III<sup>e</sup> cycle, Paris, 1976), A. Bouânba (Mémoire de Licence, Fac. des Lettres, Rabat, 1977), et A. Souri (Aqlam, Déc. 1977).

ou moins puissants pour décrire les situations multilingues ; ces modèles prennent en considération la classification des langues, l'appartenance sociale des locuteurs, les données, usages et fonctions des codes concurrents, la variation inter/intralinguistique, les supports sociaux et institutionnels de ces codes, l'attitude des usagers, leurs aspirations linguistiques, etc.

C'est dans le cadre de cette problématique que nous envisageons de décrire la situation linguistique prévalant au Maroc et de discuter certaines particularités de son profil, entreprise qui nous conduira à examiner la typologie, les fonctions et le degré d'usage des langues en présence ; cet examen nous permettra d'entrevoir la nature et les modalités de la compétition qui s'instaure entre les codes concurrents pour servir de support à la domination symbolique.

Au demeurant, la saisie des mécanismes de la domination symbolique et la compréhension de son fonctionnement nécessitent un autre type d'approche, c'est dire que notre propos ici demeure fondamentalement méthodologique.

## I. MODELES ALTERNATIFS

Nous avons opté pour trois approches pour décrire le profil national : celles de Fishman (1965) et de Stewart (1968) fournissent deux modèles d'analyse de situations plurilingues, celle de Ferguson (1966) propose une méthode de présentation formalisée des data inhérents à chaque cas d'espèce.

Au risque de verser dans le travers compilatoire, nous avons tenu à suivre de près ces différentes propositions dans un but didactique pour familiariser le chercheur marocain avec la sociolinguistique américaine et dans un but heuristique pour l'inciter à se servir de ses concepts en les mettant à l'épreuve de notre situation linguistique. Le caractère inaugural de ce numéro du BESM justifie, à nos yeux, cette procédure.

### 1. Modèle "componentiel"

Dans "*Who speaks what Language to whom and when*"<sup>2</sup>, Fishman échafaude le cadre théorique permettant de saisir le comportement linguistique des locuteurs appartenant à une communauté plurilingue. Ce modèle explicite les indices factoriels sous-jacents qui président au choix d'un code par un locuteur multilingue.

---

2). *La Linguistique*, 1965/2, pp. 67-88.

En d'autres termes, face à l'hétérogénéité des systèmes en présence dans sa communauté, en fonction de quels paramètres ce locuteur choisit-il un code plutôt que d'autres ?

Les variables premières qui définissent ce choix sont de trois ordres : le groupe, la situation et le topic. En outre, la description d'une situation linguistique complexe se fait par la prise en compte des sphères d'activité de la communauté, ces sphères constituent les domaines d'emploi des langues. Leur nombre varie selon le degré de complexité de cette communauté, les domaines les plus communs sont la famille, les relations amicales, le travail, la religion et la vie publique.

L'examen de la distribution des langues en présence selon leurs domaines et usages permet d'observer les tendances à l'évolution de chacune des langues concurrentes.

Il est distingué quatre sources de variance affectant les media (écriture, lecture, expression), les rôles (code de compréhension/production), la situation ( $\pm$  formelle,  $\pm$  intime) et les domaines. Ces différentes sources déterminent le degré de maintenance ou de changement dans le status des codes.

Enfin, la synthétisation des data fournis par les sources de variance en rapport avec les domaines et usages constitue la "configuration de dominance" d'une situation linguistique, cette configuration résume les données du comportement linguistique d'une population plurilingue.

## 2. Modèle "fonctionnel"

Dans "A Sociolinguistic Typology for Describing National Multilingualism"<sup>3</sup>, Stewart propose également un cadre théorique pour décrire le multilinguisme national en suggérant une typologie sociolinguistique qui prend en charge les relations de types linguistique, fonctionnel et distributionnel que peuvent entretenir différents systèmes en présence dans une même entité politique ; en outre, il élabore un appareil conceptuel et un système de notation pour identifier ces relations.

La typologie des codes concurrents se fait sur la base de leur spécification en types, fonctions et indices d'usage.

La classification des systèmes en types de langage s'établit en fonction

---

3) *Readings in the Sociology of Language*, edited by Fishman J.A., The Hague, 1970, pp. 531-545.

de la présence vs absence des quatre attributs suivants : la standardisation, l'autonomie, l'historicité et la vitalité <sup>4</sup>.

L'application de ces attributs aux systèmes linguistiques permet de classer ces derniers en quatre types de langage : le Standard (S), le Classique (C), le Vernaculaire (V), le Dialecte (D), le Créole (K) et le Pidgin (P) <sup>5</sup>.

La spécification des langages en fonctions a trait à leurs status selon les domaines d'emploi ; l'auteur en distingue onze : Officiel (o), Provincial (p), Communication large (w), International (i), Capitale (c), Groupe (g), Education (e), Matière scolaire (s), Littérature (l), Religion (r), et enfin Diglossie (d).

Le pourcentage des locuteurs, natifs ou non, de chaque code sert d'indice d'usage pour classer les codes concurrents : Classe I : + 75 %, Classe II : + 50 %, Classe III : + 25 %, Classe IV : + 10 %, Classe V : + 5 %, Classe VI : — 5 %.

Avec les modèles de Fishman et de Stewart, nous disposons de deux outils d'analyse des situations plurilingues, le premier fournit les données relatives au niveau componentiel du comportement linguistique et le second celles relatives au niveau fonctionnel des codes en usage.

Par-delà l'enchevêtrement des domaines et usages, des sources de variance, des attributs et des fonctions des différents codes, comment systématiser toutes ces données ? Par quel moyen formaliser ce foisonnement ?

### 3. La Formule algébrique

Dans "*National Sociolinguistic Profile Formulas*" <sup>6</sup>, Ferguson répond à la double interrogation précédente par l'élaboration d'une technique de présentation condensée et codée de tout profil sociolinguistique.

- 
- 4) La standardisation est la codification de l'usage linguistique par l'imposition d'une norme qui peut être endonormative, monocentrique ou polycentrique.
  - 5) Le standard est le langage officiel codifié, le Classique est le standard non natif, le Vernaculaire est le langage natif non standardisé, le Dialecte est la variété régionale ou sociale de S ou V, le Pidgin est le langage hybride sans locuteur natif, le Créole est le pidgin natif.
  - 6) *Language Structure and Language Use. Essays* by J.A. Ferguson, California, 1971, pp. 157-184.

La constitution du profil se fait sur la base de la spécification des systèmes présents en catégories, types et fonctions.

L'auteur distingue trois catégories de langage.

- a) Le langage majeur (L. maj.) est celui qui possède l'une des trois propriétés suivantes : langage parlé par plus de 25 % de locuteurs natifs ou par plus d'un million d'habitants ;
- b) Le langage mineur (L. min.) est celui qui possède l'une des caractéristiques suivantes : langage natif de 5 à 25 % de la population ou langage parlé par plus de 100 000 personnes, ou encore langage servant de langue d'enseignement à un niveau supérieur aux premières années de l'école primaire ;
- c) Le langage à statut spécial (L. spéc.) est celui qui ne relève pas des deux catégories précédentes et qui est employé dans l'un des contextes suivants : religion, littérature, enseignement (en tant que matière seulement), lingua franca d'un nombre important de locuteurs et langage spécifique à une classe d'âge de la population.

Pour détailler les caractéristiques propres à chacune de ces trois catégories, Ferguson emprunte à Stewart (1962) la classification en types de langage (V, S, C, P, K) et certaines fonctions (g, o, w, e, r, i, s).

La présentation de chaque profil est formalisée de façon algébrique. Pour le Maroc, la formule aurait l'allure suivante :  $5 = 3 \text{ L. maj. (Corw : V, S ei, Vg) + 2 L. min. (Vg)}$ .

Nous discuterons en temps opportun cette formule.

## II. PROFIL SOCIOLINGUISTIQUE DU MAROC

La présentation des approches précédentes révèle sinon une identité de la problématique du moins un souci méthodologique commun ; c'est ce qui explique les reprises de Fishman (1965, 1968) et de Stewart (1962, 1968) et la tentative de saturation de Ferguson (1966) <sup>7</sup>.

Cédant à la manie des étiquettes, nous avons appelé "componentiel" le modèle de Fishman et "fonctionnel" celui de Stewart pour marquer le

---

<sup>7</sup> Voir aussi le "Chart Format" de J.C. Ford, dans "Sociolinguistic-Geographic Profiles", Georgetown University, 1975 (?), pp. 99-116.

caractère à la fois original et partiel des deux modèles ; en effet, la saisie de la pluralité des aspects d'une situation linguistique, a fortiori lorsqu'elle est plurilingue, doit prendre en considération autant les facteurs inhérents à l'acte de communication que les fonctions, les status et les attributs de chaque type de langage.

En définitive, les deux approches sont complémentaires, c'est pourquoi il faudrait les fondre en un modèle unitaire capable d'intégrer les dimensions componentielle et fonctionnelle des codes.

Nous nous proposons d'appliquer ce modèle unitaire à la situation linguistique prévalant au Maroc. Ce faisant, notre dessein est moins d'apporter des informations nouvelles concernant la structure, l'histoire ou la distribution géographique et sociale de telle ou telle langue, ou d'examiner en profondeur les questions relatives à la diglossie et au multilinguisme, que de tenter d'appliquer un appareil conceptuel à une situation réputée complexe. Notre entreprise a pour objectif d'abstraire la configuration générale du profil sociolinguistique marocain en examinant la nature de l'hétérogénéité linguistique et en systématisant le fonctionnement de ce plurilinguisme.

Pour ce faire, nous tenterons de répondre aux questions suivantes :

- 1) Quels sont les types de langage en présence ?
- 2) Leurs domaines d'emploi, selon les usages oral et graphique, sont-ils exclusifs et / ou concurrentiels ?
- 3) Ont-ils les mêmes fonctions et status ?
- 4) Comment se classent-ils selon leur degré d'usage ?

Précisons d'emblée que nous ne prendrons en considération ni les langages spéciaux (ghous) ni les pidgins (hybridisation du tamazight, de l'arabe et du français) ni les argots ni les langues étrangères marginales ; ainsi, seuls le tamazight avec ses dialectes, l'arabe avec ses subdivisions et le français nous intéresseront ici.

### **1. Types de langage et leurs attributs**

La procédure suivie dans la classification des systèmes en présence comporte l'examen de leur historique et de leur distribution géographique, et leur spécification en attributs.

#### **A. LE TAMAZIGHT**

Tous les historiens, anciens et modernes, considèrent que la zone s'étendant de Siwa, à la frontière égypto-libyenne, à l'Océan Atlantique

et de la Méditerranée au Niger et au Mali était habitée par des populations se disant "Imazighen" <sup>8</sup>.

Ces populations de race blanche se seraient installées dans cette zone au Néolithique, elles seraient venues soit par le Nord, soit par l'Est en remplaçant des populations noires. Ces mêmes historiens en font des autochtones, des orientaux, ou encore des Egéens. Ce sont là autant de conjectures dont l'incertitude refoule dans les ténèbres de l'Histoire les origines de ce peuplement.

Nous retiendrons, quant à nous, pour notre analyse de la langue tamazight au Maroc les trois groupements proposés par Ibn Khaldoun, i. e. Masmouda, Sanhaja et Zenata qui, d'ailleurs, ne recourent qu'imparfaitement les groupes dialectaux actuels.

Depuis la naissance de la linguistique tamazight, elle remonte à la seconde moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle, l'on a toujours signalé cette contradiction : en dépit d'une apparente floraison de parlers, la langue tamazight est une dans sa diversité.

Quels sont donc les traits généraux de ce pan-système ?

A. Basset <sup>9</sup> a dégagé ces traits par extrapolation sur la base de la comparaison des faits et données disponibles durant la première moitié de ce siècle, c'est dire que la recherche dans ce domaine est loin d'être saturée.

Au plan phonologique, le système sonantique de base comprend trois voyelles : i, a, u, et deux sonantes : y, w. Les voyelles se distinguent par le timbre et l'aperture et les sonantes par le lieu d'articulation et la labialisation.

Le système consonantique est plus fourni, il est constitué de trois labiales : b, m, f, de trois dentales : t, d, ḡ, de trois alvéolaires : n, l, r, de trois sifflantes : s, z, ṣ ; de deux chuintantes : ṣ, ṣ̣ ; de deux palatales : k, g, et d'une vélaire : ḡ.

Au plan morphologique, le mot comporte un thème et des désinences, le thème représente la combinaison de la racine et du schème, les désinences, préfixées ou suffixées fonctionnent comme indices grammaticaux du mot.

---

8) Par ethnocentrisme et par réaction contre la différence, l'Autre est dénigré jusque dans sa dénomination, ainsi les Imazighen sont des "Barbaroi", des "Barbari", des "Barbares", etc.

9) Voir *La Langue berbère*, Oxford, 1952.

Le verbe possède deux formes: la forme simple se construit avec ou sans régime, tandis que la forme dérivée s'obtient avec adjonction de préfixes ; il en existe trois types : forme factitive ou à sifflante, forme passive ou à dentale et forme réciproque ou à nasale.

Pour chaque forme simple ou dérivée existent trois thèmes : aoriste, aoriste intensif et prétérit. Les désinences préfixées et / ou suffixées marquent la personne et le nombre. Les pronoms personnels sont soit autonomes soit affixes.

Aussi, en éliminant les sources de divergence et en ne considérant que la base commune des faits inhérents à chaque groupe linguistique, l'on arrive à construire ce que l'on peut appeler le proto-tamazight, lequel est donc le produit d'une opération d'abstraction.

Dans sa réalité actuelle, cette langue présente sous la forme de parlars un nombre appréciable de communautés distinctes. Ces parlars sont estimés à quatre ou cinq mille. En fait, il faut dire que les dialectologues ont été plus sensibles aux phénomènes de divergence qu'à ceux de la convergence ; aussi, la moindre variation phonétique, morphologique et / ou lexicale dans une même aire les conduit-elle à y distinguer une infinité de parlars.

Cette réserve faite, on ne peut cependant nier l'existence au Maroc de trois groupements dialectaux suffisamment individualisés.

a) *Le groupe rifain* (dialecte zénète) couvre une aire montagneuse qui s'étend au Nord et au Sud du couloir de Taza. Au Nord, se trouve le domaine des tribus rifaines proprement dites : Boqqoya, Aït Ouriaghel, Temsaman, Aït Touzin, Aït Oulichek, Aït Saïd, Guelaïya, Kebdana, Aït Iznassen, Aït Amret, Gzennaya, Metalsa, Aït Bouyahya et Aït Bouzeggou. Au Sud, c'est le domaine des tribus Aït Ouarain, enfin, à l'Ouest à côté des Jbala arabisés, se localise la confédération des Sanhaja de Srair.

Les caractéristiques phonétiques majeures de ce groupement sont les suivantes : atténuation des spirantes : t → h ; permutation régulière de l en r et celle de ll en dd ou dž.

b) *Le groupe beraber* (dialecte tamazight) occupe la zone qui s'étend entre une ligne méridionale représentée par le Jbel Saghro et une autre septentrionale représentée par le couloir de Taza ; ses limites occidentale et orientale sont respectivement l'Oued Grou et la Moulouya moyenne. Cette zone comprend tout le Moyen-Atlas, la partie orientale du Haut-Atlas, les vallées du Ghéris et du Ziz, et, enfin, les terrains de transhumance compris entre les Jbel Ayyachi et Saghro.

Sur le plan linguistique, une certaine divergence anime ce groupe, on y distingue le sous-groupe du Nord de celui du Sud.

Le sous-groupe du Nord comprend les tribus Zemmour, Iguerouan, Aït Nahir, Aït Sadden, Aït Mjild, Izayyan, Aït Sgougou et Ichqern, celui du Sud comprend les Aït Hadiddou, Aït Chokhman, Aït Izdeg, Aït Atta, Aït Merghad et Aït Kherbach.

Voici les principales divergences d'ordre consonantique :

a. Le parler du Nord se distingue de celui du Sud par l'existence de consonnes interdentes :  $\underset{t}{\underset{d}{\text{t}}}$ , les spirantes :  $\underset{k}{\text{g}}$ ,  $\underset{g}{\text{b}}$ , les affriquées :  $\underset{s}{\text{t}}$ ,  $\underset{z}{\text{d}}$ , la palatalisée :  $\underset{[d\check{z}/\check{z}]}$ , et par des phénomènes d'assimilation aux incidences morphologiques importantes, en voici les principaux, systématisés sous la forme de règles transformationnelles :

$$(a) : l + \begin{Bmatrix} t \\ \underset{t}{t} \\ d \\ \underset{d}{d} \end{Bmatrix} \xrightarrow{[d\check{z}]} [ll] ; (b) : n + \begin{Bmatrix} t \\ \underset{t}{t} \\ d \\ \underset{d}{d} \end{Bmatrix} \rightarrow nn ; (c) : r + n \rightarrow rr$$

b. Ces phénomènes sont inexistant dans le parler du Sud, ce dernier est marqué par la transformation des palatales :

$$(d) : g \rightarrow \begin{Bmatrix} y \\ i \end{Bmatrix} ; (e) : k \rightarrow \check{s}.$$

c. Le groupe *chleuh* (dialecte tachelhit) couvre l'aire limitée à l'Ouest par l'Océan Atlantique, à l'Est et au Sud par le cours du Dra, au Nord par une "ligne idéale" allant d'Essaouira à la région de Demnat ; cette zone comprend la partie méridionale du Haut-Atlas, la totalité de l'Anti-Atlas, le Bani et la plaine du Souss ; elle est peuplée entre autres par les tribus suivantes : Ihahan, Ida Outanane, Aït Ouaozguait, Achtoukn, Ilalen, Ida Oultit, Imejjad, Aït Ali, Aït Baâmrân, Aït Nous, Ida Ouzekri, Isaffen, Ida Oukensous, Indouzal, Ida Ouzaddagh, Aït Semmeg, etc. <sup>10</sup>.

Evidemment ce groupe non plus n'est pas dénué d'hétérogénéité phonétique et lexicale.

10) Dans cette aire se trouvent enclavés des îlots arabophones : Oulad Berrehil, Houara, Boutayeb, Oulad Jerrar, Tekna, etc.

En guise d'exemples, sur le plan consonantique, ce sont les occlusives qui dominent, néanmoins, dans l'Anti-Atlas (Tanalt, Irmouken, Ida Ousemlal, Ida Oubaâqil), les occlusives dentales simples s'assibilisent :  $t \longrightarrow s$ ,  $d \longrightarrow z$  ; les longues se transforment en affriquées :  $tt \longrightarrow ts$ ,  $dd \longrightarrow dz$ . Par contre, dans le Haut-Atlas (Ida Outanan, Ihahan), les palatales se réalisent comme des fricatives :  $k \longrightarrow \underset{h}{k}$  ;  $g \longrightarrow \underset{h}{g}$  ; ajoutons à cela le phénomène déroutant de la labialisation des occlusives ;  $b^w$ ,  $m^w$ ,  $k^w$ ,  $g^w$ , etc.

Ce bref tableau de la distribution géographique des trois groupements du tamazight ne doit surtout pas donner l'illusion de trois blocs monolithiques aux frontières étanches ; en vérité, il n'existe pas de faisceaux d'isoglosses à proprement parler, nous passons sans transition abrupte d'un domaine à un autre du fait des zones de transition ; l'intercompréhension n'est délicate qu'entre les points extrêmes du domaine.

A l'issue de ce "périple", nous voici relativement bien armé pour répondre à la question initiale : à quel type de langage le tamazight appartient-il ?

Pour être rigoureuse, la réponse à cette interrogation doit nous conduire à examiner la nature de ce système en fonction des quatre attributs forgés par Stewart.

#### a) *Examinons le critère de la standardisation*

La tamazight est fondamentalement oral. Les inscriptions "libyco-berbères" découvertes ne sont toujours pas déchiffrées ; par leurs formes, elles se rapprochent des tiffinagh, alphabet touareg toujours en usage dans la société féminine. Cet alphabet comporte un certain nombre d'insuffisances : certains graphèmes manquent, les voyelles ne sont notées qu'en finale, le sens de l'écriture est indifférent ; bref, c'est un alphabet peu recommandé dans son état originel pour servir à la graphie dans les domaines littéraire et scientifique. Les hommes de science imazighen ont le plus souvent utilisé les langues dominantes de leur époque (le latin par Apulée et Saint Augustin, l'arabe par Ibn Khaldoun). D'autres se sont servi de l'alphabet arabe pour rédiger des ouvrages de littérature religieuse ou profane<sup>11</sup>. Enfin, l'alphabet latin est aussi mis à contribution, d'abord à l'instigation des chercheurs occidentaux, ensuite par des chercheurs nationaux. Mais qu'il s'agisse de

---

11) Cf. Les manuscrits de M.A. Awzal, *Arraten*, bulletin de l'AMREC ; *Iskrat* de M. Moustouï, etc.

l'alphabet arabe ou latin, certaines diacrités sont nécessaires pour rendre les particularités du phonétisme du tamazight.

Ainsi, en dehors d'usages tout à fait ponctuels, ce système n'est pas écrit. Est-il codifié ?

Il existe bien des dictionnaires, plus généralement des glossaires et des lexiques, et des manuels de grammaire, mais ce sont des ouvrages plus descriptifs que prescriptifs ; ils étaient conçus à l'intention des administrateurs civils et militaires ; les études actuelles relèvent de la recherche pure ou sont destinées aux chercheurs dans le domaine des sciences sociales. Ainsi, dans tous les cas, ces ouvrages ne s'adressent pas à la communauté des Imazighen.

En conséquence, l'usage que ces derniers font de leur langue n'est que la reproduction du système de règles qu'ils ont intériorisé en tant que locuteurs natifs ; c'est dire que dans leur performance, la norme phonétique, syntaxique et sémantique est sous-jacente ; en aucun cas, elle n'est explicitée sous la forme d'une codification imposée par un quelconque appareil. L'hétérogénéité de ce système en est la preuve la plus éloquente. En définitive, on ne peut assigner au tamazight l'attribut "standardisation".

#### *b. Le tamazight est-il un système autonome ?*

Nous écartons d'emblée le français comme langue romane et indo-européenne du fait de la distance linguistique qui le sépare du tamazight ; de même, nous ne prenons pas en considération la question des universaux linguistiques qui n'est pas pertinente pour notre propos.

Examinons donc les rapports génétiques éventuels entre le tamazight et l'arabe.

Après avoir fait l'objet d'apparements des plus fantaisistes (grec, basque, etc.), le tamazight est finalement rattaché à la famille dite "chamito-sémitique", appellation biblique arbitraire à souhait <sup>12</sup>.

Cette famille comprendrait les branches suivantes : le sémitique (avec entre autres langues l'arabe et l'hébreu), l'égypto-copte, le libyco-berbère, le couchitique et le haoussa. Son unité serait fondée sur des faits phonologiques et morpho-syntaxiques communs.

---

12) Cf. David Cohen, "Les langues chamito-sémitiques", *Le Langage*, Gallimard, 1968, pp. 1288-1330.

Nonobstant ces faits, l'hypothèse de l'unité génétique de ces langues demeure fortement controversée. En effet, leur localisation géographique n'est pas unie, leur support ethnique est divers, les études concernant chaque langue et chaque groupe restent peu exhaustives et la période unitaire est indéterminée ; c'est pourquoi, vu leurs interférences millénaires, résultat du contact des peuples qui les utilisent, il serait plus correct de parler de "contagion de langues voisines" que de l'existence d'une famille à proprement parler <sup>13</sup>.

Ainsi, à supposer que le tamazight ait eu des rapports d'ordre génétique avec l'arabe, ces rapports ne peuvent être que très lointains, le *tamazight* est donc autonome.

c) Comme le tamazight ne possède pas de tradition écrite affirmée, nous n'avons que des informations très éparpillées sur les états de cette langue. Cependant, en faisant du comparatisme dialectologique, l'on est arrivé à présenter les contours d'une langue commune ; inversement, en examinant la distance entre ce modèle idéal et la réalité des parlers actuels, il est possible d'apprécier la nature et le volume des évolutions. Les parlers actuels étant le résultat de l'évolution diachronique du système originel commun et la tradition ethnique ayant toujours été forte, nous concluons que le *tamazight* est doué d'historicité.

d) En considérant la distribution géographique du tamazight, nous avons observé que ce système est en usage dans de larges zones du territoire marocain et par un nombre important de locuteurs. Sans préjuger de la valeur des efforts entrepris, il semble connaître un regain de dynamisme qui s'exprime par l'impulsion donnée à la production littéraire, artistique et linguistique. Dans cette production, le tamazight est utilisé à la fois comme instrument et comme objet d'étude. Nous sommes donc fondé à lui attribuer la vitalité.

Au terme de la spécification du tamazight en attributs, il s'avère qu'il est dénué de standardisation mais doué d'autonomie, d'historicité et de vitalité, c'est donc un *Vernaculaire*.

Levons une dernière ambiguïté. Le tamazight est un pan-système abstrait qui ne fonctionne plus que sous la forme de parlers se distinguant les uns des autres par les caractéristiques qui ont été entrevues. Ces parlers

---

13) M. Chafiq émet l'hypothèse d'un lien plus direct entre l'arabe et le tamazight, voir *Al Baht al 'ilmi*, Janvier-Juin 1976, pp. 231-241.

représentent le terme transitoire de l'évolution du tamazight en fonction des conditions géographiques, économiques et politiques particulières à chaque groupement, ils sont le fruit de la dialectalisation du tamazight, ce sont des *Dialectes*. Considérer le tarifit, le tamazight beraber et le tachelhit comme des Vernaculaires conduirait à leur attribuer l'autonomie et par voie de conséquence à ne leur reconnaître aucune parenté génétique, ce qui se conçoit malaisément.

En définitive, le tamazight - langue commune - est un Vernaculaire, ses subdivisions régionales sont des *Dialectes*.

## B. L'ARABE

Au Maroc, existent deux variétés d'arabe ; l'une se présente sous la forme de parlers régionaux et ethniques, et l'autre sous la forme de langue liturgique, littéraire et administrative.

### 1. L'arabe parlé

La langue arabe a été introduite au Maroc à partir de la fin du VII<sup>ème</sup> siècle de l'ère chrétienne au nom de l'Islam ; d'abord épiphénomène linguistique, elle a pu par la suite acquérir le statut de langue dominante.

Le processus d'arabisation s'est déroulé en trois phases. La phase de l'intromission est caractérisée par les raids intermittents des troupes musulmanes (640 : Oqba ben Nafiâ, 711 : Moussa ben Nouçair, etc.), mais leurs avancées sont mitigées en raison de la résistance des autochtones (épisodes Kousayla, Al Kahina, Maysara, etc.).

La phase du renforcement est représentée par la création de Fès en 808. Par son rayonnement, cette ville a arabisé les populations environnantes et celles qui se trouvent sur la route qui la relie aux ports. Enfin, l'action de Fès a été affermie par l'introduction des Beni Hilal et Maâqil respectivement aux XII<sup>ème</sup> et XIII<sup>ème</sup> siècles. Ainsi l'arabisation amorcée par le noyau "andalou" est-elle définitivement consolidée par les bédouins originaires de l'Arabie méridionale.

Nous pouvons estimer que la carte linguistique du Maroc est fixée dans ses grandes lignes depuis le XVI<sup>ème</sup> siècle : les plaines atlantiques et intérieures sont essentiellement arabophones (exception faite du Souss) tandis que les montagnes sont exclusivement tamazightophones.

Mais l'aire arabophone est-elle homogène ? Ne garde-t-elle pas les séquelles linguistiques de son hétérogénéité ethnique ?

Il est généralement distingué trois types d'arabe parlé selon les origines ethniques de leurs locuteurs <sup>14</sup>.

a) *Les parlers citadins* sont ceux utilisés par les premières colonies arabes installées au Maroc dans la région de Ceuta et de Tanger, puis à Fès par les exilés andalous du temps de l'occupation musulmane et enfin à Rabat, Salé et Tétouan par les Musulmans et les Israélites refoulés d'Espagne entre le XV<sup>ème</sup> et le XVIII<sup>ème</sup> siècle lors de la Reconquista.

b) *Le parler montagnard* est utilisé par les populations jbala arabisées par l'action irradiante du noyau de Fès. On distingue dans ce parler trois groupes : les parlers septentrionaux utilisés par les Ghomara arabisés du Détroit de Gibraltar au Sud de Chaouen, les parlers méridionaux des Sanhaja arabisés de Ouezzane à Taza, enfin le parler de Sefrou.

c) *Les parlers bédouins* sont ceux véhiculés par les tribus hilaliennes et maâqiliennes, ils sont en usage principalement dans les plaines atlantiques d'Asila à Essaouira avec des avancées intérieures vers la Moulouya et méridionales vers le Sahara.

Nos connaissances sur les différents parlers ne nous permettent pas de les caractériser avec rigueur. Constituent-ils des parlers bien individualisés ? Quelle est la nature et le degré de leur convergence et leur divergence ? Nous ne pouvons répondre qu'intuitivement à ces questions, la recherche dans ce domaine étant peu avancée. Quiconque a intériorisé les structures de l'un de ces parlers parvient, semble-t-il, à neutraliser les phénomènes particuliers pour communiquer avec les locuteurs des autres parlers. L'intercompréhension est assurément facilitée par les contacts entre les différents parlers : parlers citadins et parlers jbala sont historiquement et linguistiquement reliés, parlers jbala et parlers bédouins sont souvent en rapport de contiguïté du fait des déplacements des tribus guich et des mouvements migratoires des nomades ; enfin, de nos jours, l'exode rural est tellement impérieux que le modèle linguistique et culturel citadin s'impose à tous. Nous admettons, en conséquence, que ces parlers constituent un même idiome, l'arabe marocain.

## 2. *L'arabe "littéraire"*

Le passé de ce que l'on dénomme communément l'arabe "littéraire" reste obscur en raison de l'ignorance de l'écriture et de la lecture par les

---

14) Le parler juif a quasiment cessé de fonctionner depuis l'émigration de la grande majorité des Juifs marocains (159.806 en 1960, environ 20.000 en 1977).

arabes de la période anté-islamique. Les textes les plus anciens dont on dispose sont des inscriptions remontant au V<sup>ème</sup> siècle avant l'ère chrétienne ; la langue de ces inscriptions serait un mélange d'arabe et d'araméen <sup>15</sup>. En fait, il y avait des parlers citadins, sédentaires et nomades. Quelle est l'origine de l'arabe littéraire ? S'agit-il d'une koïné ou d'un parler à statut privilégié ?

Nous savons que la société arabe anté-islamique était divisée en kyrielles de tribus et de cités aussi jalouses les unes que les autres de leur autonomie ; mais les nécessités économiques (complémentarité de l'échange) leur imposaient des contacts réguliers et fréquents lors des *aswaq* ; ces foires étaient l'endroit idéal des transactions commerciales et le lieu d'approvisionnement en produits divers, et aussi l'occasion de tenir des meetings culturels, en organisant des joutes oratoires et poétiques. C'est de ces rencontres qu'est né le besoin d'intercompréhension entre les différentes tribus. Mais quel idiome a-t-on promu ? C'est fondamentalement le parler du groupe dominant - Qoraych - qui a servi de base à la koïné, et subsidiairement ceux des autres tribus de l'Arabie centrale. Par la suite, cette koïné a acquis un statut privilégié comme langue du Qoran. Ainsi, l'arabe littéraire est-il le résultat d'un processus d'échange de biens matériels et symboliques.

A quels types de langage appartiennent les deux variétés de l'arabe ?

Assignons-leur les attributs de standardisation, d'autonomie, d'historicité et de vitalité.

a) L'arabe littéraire est un système codifié par des siècles de tradition écrite : poésie anté-islamique, ouvrages de grammaire, traités de poésie, dictionnaires, lexiques, etc. Il suffit de rappeler à ce propos l'impressionnant développement des sciences philosophiques et rhétoriques du IV<sup>ème</sup> siècle. Mais par-dessus tout, c'est le Qoran qui sert de référence pour fixer la norme.

Quant à l'arabe parlé, il n'a fait l'objet d'aucune standardisation de la part des grammairiens et lexicographes musulmans ; bien au contraire, il a été refoulé dans le domaine de l'impensé. Ce sont les chercheurs occidentaux qui, les premiers, ont rédigé des manuels de grammaire et des lexiques à l'usage des cadres de l'armée coloniale. A présent, des chercheurs nationaux prennent la relève pour étudier les parlers arabes marocains sur des bases scientifiques.

---

15) Voir Ibrahim Anis, *Fi allahajat al 'arabiya*, Le Caire, 1973.

Ainsi, du point de vue de la standardisation, *l'arabe littéraire est codifié au contraire de l'arabe marocain.*

b) Nous avons vu que l'arabe littéraire et l'arabe marocain entretiennent des relations génétiques étroites sans pour autant admettre que l'arabe littéraire représente la langue-mère, puisqu'il s'agit d'une koiné. Les deux systèmes qui sont en fait deux produits abstraits - l'arabe littéraire est le produit des parlers anté-islamiques avec prééminence du parler de la Mecque, l'arabe marocain celui des parlers citadin, jbala et bédouin - sont apparentés au premier degré, ce sont des groupes de la langue arabe-mère, le rameau le plus proche du proto-sémitique. Ainsi, ce sont des systèmes hétéronomes ; la norme se trouvant du côté de l'arabe littéraire, *l'arabe marocain ne peut bénéficier de l'autonomie.*

c) L'arabe littéraire, comme l'arabe marocain, est soumis à l'évolution historique. Les études diachroniques de l'arabe littéraire ne manquent pas, elles rendent compte des transformations que subit cette langue aux plans phonétique, morphologique et lexical malgré son caractère "figé" du fait de sa sacralisation.

Entre autres transformations, signalons l'abandon progressif des désinences casuelles, la tendance à introduire à côté de la structure originelle VSO, la structure indo-européenne SVO, et la simplification des paradigmes de conjugaison. Quant à l'arabe marocain, son caractère fondamentalement oral, sa dispersion géographique, sociale et ethnique en font tout l'opposé d'un idiome figé ; en conséquence, les deux systèmes sont *historiques.*

d) L'arabe littéraire n'est la langue maternelle d'aucune communauté ni d'aucun groupe. C'est le code conjoncturel d'une élite et la koiné de la communauté arabe, c'est pourquoi on ne peut lui attribuer la vitalité au sens où la définit Stewart ; par contre, l'arabe marocain, langue maternelle et affective de millions de locuteurs, est indéniablement doué de *vitalité.*

Néanmoins, l'écart linguistique et fonctionnel entre ces deux variétés tend à s'amenuiser sous la forme d'un arabe intermédiaire qui serait plus un niveau de langue qu'un langage individualisé.

### C. LE FRANÇAIS

Les langues nationales que nous venons d'examiner en termes d'attributs sont concurrencées par une langue étrangère qui a un statut particulier : le français.

Cette langue a été introduite et imposée comme langue d'administration et d'enseignement à l'aube de la proclamation du Protectorat ; elle continue à jouer un rôle important dans la vie culturelle du pays. Appliquons à ce code successivement les attributs de standardisation, d'autonomie, d'historicité et de vitalité.

a) C'est une langue *codifiée* par des générations d'écrivains et de grammairiens ; la norme phonétique et syntaxique est décrite dans ses moindres détails dans les traités de phonétique corrective et dans les manuels de grammaire prescriptive, le lexique en est systématisé dans les différents dictionnaires ; d'autre part, cette norme est impérieusement fixée par les différents appareils idéologiques d'Etat (école, Académie, institutions diverses).

b) Cette langue est *autonome* bien qu'elle soit le résultat d'une évolution particulière du latin. Si, du point de vue diachronique, on la considère comme un dialecte du latin, néanmoins, sur le plan synchronique, elle fonctionne comme une langue à part entière ; le latin, en effet, a cessé d'imposer sa norme au français qui s'est développé de façon indépendante depuis des siècles.

c) Entre les textes de littérature du Haut Moyen-Age (Serments de Strasbourg, Chanson de Roland, etc.) et ceux de la littérature contemporaine, bien des évolutions se sont produites dans la langue française ; ces évolutions sont précieusement consignées dans les ouvrages de linguistique diachronique et de grammaire historique, elles témoignent de l'*historicité* de cette langue.

d) D'abord dialecte de l'Ile-de-France et parler de la Monarchie, cet idiome a pu, du XII<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle, supplanter ses concurrents comme langue administrative et littéraire, mais c'est surtout avec la Révolution de 1789 qu'il acquiert une dimension nationale refoulant ainsi dans leurs derniers retranchements les langues battues : la langue d'oc, le breton, le basque etc.. Idome de la Féodalité île-francienne, de la Révolution jacobine et du Régime présidentiel, le dialecte de Paris a manifesté sa vitalité au point de soumettre à la glottophagie tout concurrent potentiel. Mieux ou pire, cette langue est devenue le symbole de la présence française dans le monde, en particulier dans les anciennes colonies. De ce fait, on ne peut que lui reconnaître les vertus de la *vitalité*.

A l'issue de l'examen du tamazight (T), de l'arabe marocain (AM), de l'arabe littéraire (AL) et du français (F) en termes d'attributs, nous sommes

en mesure de préciser le type de langage dont relève chacun de ces systèmes. Nous présentons leurs spécifications en attributs et en types de langage sous la forme du tableau suivant :

Codes Attributs	T	AM	AL	F
Standardisation	—	—	+	+
Autonomie	+	—	+	+
Historicité	+	+	+	+
Vitalité	+	+	—	+
Types	Vernaculaire	Dialecte	Classique	Standard

## 2. Domaines et usages

Chacun des systèmes linguistiques que nous venons de classer s'emploie dans un nombre déterminé de domaines et est utilisé dans des usages particuliers. Nous distinguerons deux types d'emploi, les emplois concurrentiels et les emplois exclusifs <sup>16</sup>.

a) Les *emplois concurrentiels* sont ceux dans lesquels le locuteur a la possibilité de choisir parmi les systèmes en présence. Pour éviter de trop longs développements, ces emplois sont systématisés sous la forme d'un tableau organisé de la manière suivante : la colonne de gauche comporte les domaines dans lesquels sont utilisés les codes, ces domaines sont classés de 1 à 14 ; la colonne de droite comprend les usages, nous faisons le départ entre l'usage oral et l'usage graphique. Au croisement de chaque domaine avec chaque usage, nous avons placé les systèmes concurrents selon l'ordre de leur fréquence ; ↑ suivant un système donné signifie que son utilisation préférentielle s'accroît, inversement ↓ signifie qu'elle diminue. Enfin — et X indiquent respectivement l'inexistence de l'emploi et le manque de données :

16) Voir J.R. Reimen, "Esquisse d'une situation plurilingue, le Luxembourg", *La linguistique*, 1965/2, pp. 89-102.

Domaines	Usages	
	Oral	Graphique
1. Enseignement	AL, F, AM, T	AL,↑F, —
2. Discours, conférences	AL↑, F, AM, T	—
3. Radio	AL, T, F, AM, T	—
4. Télévision	AL, F, AM, T	—
5. Disque	F, AL, AM	—
6. Cinéma	AM, AL, F,	F, AL
7. Théâtre	—	X,
8. Edition	—	AL, F, T, AM
9. Quotidiens nationaux	—	AL, F, AM —
10. Quotidiens étrangers	—	F, AL, —
11. Banque, industrie, commerce	AM, F, T, —	F, X
12. Revues	—	AL, F, —
13. Publicité	AL, F, AM, —	F, AL, —
14. Inscriptions, Ecriteaux, etc.	—	F↓, AL, —

b) Les *emplois exclusifs* sont ceux dans lesquels le locuteur utilise exclusivement un système. Ce choix se fait en fonction de la situation, du topic et du groupe. Le tamazight est utilisé par le locuteur-interlocuteur natif dans le cadre familial, dans les conversations à caractère informel et, enfin, il sert de langue-refuge pour la préservation de l'identité. L'arabe marocain est utilisé par le locuteur natif dans le cadre familial et dans les conversations amicales à caractère informel, il sert de lingua franca à l'échelle nationale. L'arabe littéraire est employé dans les situations formelles à topics religieux ou politiques (religion, Chambre des députés, discours officiels, etc.). Le français s'emploie dans les situations formelles et informelles pour s'adresser à un étranger.

### 3. Status et fonctions

Par status <sup>17</sup> on entend la situation de chaque système telle qu'elle se définit dans les domaines et usages qui sont les siens ; par fonction, on

17) Le status au sens fonctionnel est distinct du status au sens juridique.

veut signifier le rôle assumé par ce système. Status et fonctions sont relatifs au pouvoir et à l'importance acquise dans le groupe social.

Parmi les onze fonctions proposées par Stewart, seules neuf sont ici pertinentes : Officiel (o), Communication large (w), International (i), Groupe (g), Education (e), Scolaire (s), Littérature (l), Religion (r) et Diglossie (d).

La spécification des codes en fonctions et status peut être formalisée en une matrice dont l'entrée en abscisse représente les fonctions et celle en ordonnée les systèmes. Les signes positif et négatif expriment respectivement la présence et l'absence de la fonction considérée pour chaque système :

Fonctions Systèmes	o	w	i	g	e	s	l	r	d
T	—	—	—	+	—	—	+	—	—
AM	—	+	—	—	—	—	—	—	+
AL	+	—	+	—	+	+	+	+	+
F	—	—	+	—	+	+	+	—	—

Cette matrice appelle quatre observations.

a) Nous avons affecté la fonction (g) au tamazight parce qu'il fonctionne exclusivement dans le groupe amazigh, la fonction (w) à l'arabe marocain comme lingua franca, tant il sert d'idiome d'intercompréhension entre arabophones et tamazightophones d'une part, et entre tamazightophones des points extrêmes, d'autre part.

b) Il a été affecté la fonction (l) au tamazigh en raison de sa production littéraire religieuse et profane.

c) L'arabe littéraire est doté de la fonction (i) comme langue adoptée par les organisations internationales dépendant de l'O.N.U.

d) Enfin, l'arabe littéraire et l'arabe marocain sont dans un rapport de diglossie (d). En effet, si l'on applique la définition de la diglossie <sup>18</sup> à ce cas,

18) Cf. Ch. A. Ferguson, "Diglossia", dans *Language Structure and Language Use*, Essays by ..., California, 1971, pp. 1-26.

nous constatons que l'arabe moderne possède les propriétés de la variété H : standardisation, héritage littéraire, acquisition par l'école, phonologie, lexique et grammaire "complexes", et fonctions prestigieuses ; tandis que l'arabe marocain, variété L, n'est pas codifié, sa littérature est orale, il est acquis dans le cadre de la famille, ses structures sont moins "complexes" et ses fonctions relèvent de situations intimes et informelles.

#### 4. Degrès d'usage

Un système linguistique se définit non seulement par le type auquel il appartient, par ses domaines et usages, et par les fonctions qu'il remplit, mais encore par le nombre de locuteurs qui l'utilisent.

Affecter un indice d'usage à chacun des codes en présence au Maroc constitue une entreprise délicate, fondamentalement pour deux raisons. D'abord, parce que les statistiques officielles publiées ne comportent pas la variable linguistique. Seuls trois facteurs sont pris en considération : la résidence (population rurale / population urbaine), la confession (population musulmane / population israélite) et la nationalité (population marocaine / population étrangère). Ensuite, parce que le brassage des ethnies et le poids de l'exode rural et de l'émigration ont considérablement changé les données linguistiques du pays, de telle sorte qu'il est vain de vouloir faire le départ entre les Imazighen, les Arabisés et les Arabes.

L'on est ainsi réduit à opérer par approximation en attendant des études de géographie linguistique régionale.

Cette réserve posée, il est cependant possible de faire des estimations qui, si elles ne sont pas tout à fait exactes - mais comment pouvoir l'être dans un domaine aussi fugace - peuvent néanmoins servir à titre d'indications.

Quant à nous, sur la base des données statistiques du recensement de 1960, nous avons procédé par recouplement des données administratives (2 préfectures, 16 provinces et 72 cercles) avec les données ethniques (Carte des Tribus) et linguistiques (Carte linguistique). Les estimations étaient les suivantes : la population totale était de 11 626 470 Marocains dont 8 215 433 ruraux et 3 411 037 citadins <sup>19</sup>.

---

19) Cf. *Recensement démographique* (1960), population légale du Maroc, Service Central des Statistiques, Juin 1961. L'actualisation des estimations, sur la base du recensement de 1971, est certes nécessaire, mais les indices d'usage en pourcentages sont "plus" pertinents pour notre propos que le décompte précis des locuteurs.

### 1. *Indice d'usage du tamazight*

S'il est relativement aisé d'estimer la proportion de la population rurale tamazightophone, il est en revanche plus délicat d'en estimer la proportion urbaine.

L'estimation de la population rurale est faite sur la base du total des populations communales des cercles et provinces "ethniquement" marquées, déduction faite des enclaves arabophones. Pour la population urbaine, nous avons été réduit à distinguer trois situations selon la proportion des locuteurs tamazightophones <sup>20</sup>.

- a) Les centres autonomes dans lesquels le tamazight est hégémonique (80 %),
- b) les municipalités dans lesquelles il est majoritaire (60 %),
- c) les municipalités et préfectures dans lesquelles il est minoritaire (15 %).

En faisant ici l'économie du détail des calculs, voici les estimations auxquelles nous avons abouti :

- a) indice de la population rurale :

$$\frac{3\,922\,800 \times 100}{8\,163\,213} = 48,05$$

- b) indice de la population urbaine :

$$\frac{489\,620 \times 100}{3\,067\,434} = 15,96$$

- c) indice de la population totale :

$$\frac{4\,412\,420 \times 100}{11\,230\,664} = 39,29$$

Ainsi, selon la grille de Stewart, le tamazight appartient à la classe III et à la catégorie "Langage majeur".

---

20) Nous aurions approximativement les estimations suivantes pour chacune des trois situations : (a) 117.640, (b) 85.440, (c) 267.540 locuteurs. Ces évaluations peuvent paraître sous-estimées, mais en milieu urbain, le bilinguisme réceptif-phase transitoire vers l'assimilation est dominant parmi les jeunes.

## 2. *Indice d'usage de l'arabe marocain*

Puisque le tamazight et l'arabe marocain fonctionnent seuls comme langues maternelles, nous pouvons dégager les indices d'usage de l'arabe par simple déduction :

- (a) indice de la population rurale : 51,95 %
- (b) indice de la population urbaine : 84,04 %
- (c) indice de la population totale : 60,71 %.

Ce dernier indice doit, sans doute, être majoré de façon à inclure les bilingues parmi les tamazightophones ; alors, selon toute vraisemblance, il serait de l'ordre de 75 %<sup>21</sup>.

En vertu de ces données, l'arabe marocain relève de la classe I et constitue un "Langage majeur".

## 3. *Indices d'usage de l'arabe littéraire et du français*

Ces deux systèmes, comme nous l'avons vu, sont acquis exclusivement par le biais de l'école ; leur degré d'usage est donc fonction de la scolarisation et de l'alphabétisation. Or, la scolarisation ne toucherait que 50 % de la population scolarisable et le taux d'alphabétisation serait de l'ordre de 11 % du total de la population, ce qui conduit à penser que l'usage des deux systèmes est loin d'être généralisé. En outre, que dire de systèmes qui ne sont utilisés qu'occasionnellement et, par surcroît, dans des situations formelles ?

En l'absence de données quantitatives sûres concernant le degré de leur usage dans les différents domaines, le taux de scolarisation de la population mineure et le taux d'alphabétisation de la population adulte, il est malaisé de classer ces deux systèmes. Avec prudence et provisoirement, nous les classons dans la catégorie IV, avec un léger avantage à l'arabe littéraire (IV↑) ; par ailleurs, l'arabe littéraire et le français sont des "langages majeurs",

---

21) Les estimations avancées par d'autres ne sont guère plus précises : R. Montagne estime que 10 à 15 % des Marocains sont des Arabes, 40 à 45 % des Arabisés et 40 à 45 % des Imazighen (*la vie sociale et politique des Berbères*. Paris, 1931), E. Laoust estime que la moitié de la population marocaine est tamazightophone (*Initiation au Maroc, les parlers*. 1932), A. Basset est de cet avis (*La langue berbère*. 1952), J. Martin et autres croient savoir que sur 10 Marocains 8 parlent l'arabe, 1 le tamazight et 1 est bilingue (*Géographie du Maroc*. Paris, 1964).

le premier en tant que langue officielle et le second comme langue d'enseignement.

### 5. Formalisation du profil

Jusqu'à présent nous avons déconstruit l'édifice linguistique marocain en nous intéressant aux divers aspects de chaque langue. Cette opération analytique constitue un moment important dans l'étude de toute situation linguistique ; elle nous a permis en l'occurrence de dresser la typologie des systèmes en présence, de déterminer leurs domaines d'emploi, leurs fonctions et status, et enfin de les classer selon leurs indices d'usage.

A présent, par un effort de synthèse, il faut reconstruire cet édifice en systématisant l'ensemble des données sociolinguistiques dont nous disposons.

En dernière analyse, le profil sociolinguistique du Maroc peut être résumé de la manière suivante : au total cinq systèmes concurrents y sont employés (T, AM, AL, F) ; ils appartiennent à une catégorie identique "Langage majeur", mais à des classes différentes : AM à la classe I, T à la classe III, AL et F à la classe IV ; ils relèvent de types distincts : T est un Vernaculaire, AM un Dialecte, AL un Classique et F un Standard ; enfin ils ont des fonctions spécifiques : T marque un groupe, AM constitue la variété L de la diglossie AL/M et joue le rôle de lingua franca ; AL représente la langue officielle et le code littéraire, il fonctionne comme langue d'enseignement, sert de langue liturgique et d'outil de travail à l'échelon international, c'est enfin la variété diglossique H ; F, outil de communication à l'échelle internationale, est ici véhicule littéraire pour les écrivains d'expression française et langue d'enseignement.

En faisant l'économie du langage naturel, il est possible de formaliser ce profil à la manière d'une formule algébrique <sup>22</sup>.

Ch. A. Ferguson propose la suivante :

$$S = 3 L \text{ maj } (C_{orw} : V, S \text{ ei}, Vg) + L \text{ min } (Vg).$$

Cette formule appelle trois réserves :

a) Elle présente des ambiguïtés au niveau de la diglossie arabe. En effet, si nous restons fidèles aux concepts de Stewart, AM n'est pas un Vernaculaire mais un Dialecte (- autonome) ; en outre, c'est ce dernier qui devrait être souligné en vertu de son appartenance à la classe I et être affecté de la

---

22) Pour illustrer le caractère opératoire de son approche, Ferguson donne le profil sociolinguistique de certaines nations sans l'analyser, op. cit., p. 166.

fonction (w) en tant que lingua franca nationale ; AL doit recevoir la fonction (i) comme langue de travail à l'ONU.

b) F doit être affecté de la fonction (l) en raison de son utilisation dans la littérature marocaine d'expression française.

c) Cette formule est discutable dans son traitement du tamazight. Ce dernier est dissocié en trois vernaculaires dont l'un est classé comme "Langage majeur" et les deux autres comme "Langages mineurs". Dans un but de précision de la divergence qui anime le tamazight, on ne peut que souscrire à cette dissociation, mais quel est parmi ces dialectes le "Langage majeur" ? Sur le plan statistique, les trois dialectes dépassent le cap du million de locuteurs qui définit cette classe ; sur le plan fonctionnel, ils ne se distinguent que par la fonction (l) qui semble être l'apanage du tachelhit ; en conséquence, nous estimons plus pratique de les regrouper.

Sur la base de ces observations, nous inclinons à présenter autrement la Formule du profil marocain :

(a) 5 L maj. (Coriesl :  $\underline{D}w$ , Siesl Vg (l) + OL min. + OL spéc.

(ou en éliminant les redondances :

(b) #5 L maj. (C ori : Dw, S iel Vg (l). #

Notre propos initial était de tester le caractère opératoire de modèles présumés concurrents (Fishman 1965, Stewart 1968, Ferguson 1966) sur la situation linguistique marocaine. En fin de compte, il s'est avéré que les trois approches sont plus complémentaires que compétitives, d'où leur fusion en un modèle unitaire, mais l'élaboration de celui-ci ne pouvait aller sans réajustements organisationnel et conceptuel pour satisfaire aux exigences de la cohérence et de l'exhaustivité.

Tel qu'il se dégage de notre analyse, le profil sociolinguistique marocain est marqué par un haut degré de compétition linguistique.

Avec les quatre langues en présence, nous avons quatre situations possibles : monolinguisme (T, AM), bilinguisme (T + AM, T + AL, T + F, AM + AL, AM + F), trilinguisme (T + AM + AL, T + AM + F, AM + AL + F) et quadrilinguisme (T + AM + AL + F) ; ce qui donne pour 11 occurrences théoriques les occurrences spécifiques suivantes : AM = 8, T = 7, AL = 5, F = 5.

Ainsi, théoriquement, l'arabe marocain constitue l'idiome dominant par son indice d'usage (Classe I), sa fonction (w) sa "puissance occurrenceielle" (8/11).

En fait, la compétition se déroule principalement entre l'arabe littéraire et le français, les deux langues ont effectivement quatre fonctions identiques (e, s, l, i) et s'emploient dans neuf domaines à usage oral (1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 13) et dans sept domaines à usage écrit (1, 8, 9, 10, 12, 13, 14) ; enfin, elles ont sensiblement le même indice d'usage (Classe IV).

Dans cette compétition, le code le plus défavorisé est le tamazight ; les tamazightophones sont objectivement réduits au plurilinguisme ; certes, l'accumulation du capital symbolique (culturel et linguistique) est une source de richesse intellectuelle, mais, non maîtrisée, elle constitue le facteur décisif de la "schizoglossie" génératrice de profonds troubles psycho-sociologiques <sup>23</sup>.

Dans la lutte pour le pouvoir symbolique, c'est encore la langue du Capital central qui s'impose, les langues nationales ne trouvent la justification de leur existence que dans des emplois exclusifs limités : le tamazight comme langue - refuge, l'arabe marocain en tant que lingua franca nationale et l'arabe littéraire comme code liturgique.

D'aucuns estiment que la contradiction linguistique principale est représentée par le conflit arabe littéraire / français ; il a été évalué les coûts financier, pédagogique, social, politique, culturel et "rural" de ce bilinguisme "sauvage" au niveau de l'enseignement ; le passif est lourd <sup>24</sup>.

Pour beaucoup l'arabisation constitue la solution adéquate, elle est présentée comme la "face culturelle de l'indépendance", en même temps qu'elle véhicule l'idéologie de l'unité nationale, arabe et musulmane ; mais les blocages, les conflits et les résistances sous-jacents sont nombreux et viennent d'horizons multiples <sup>25</sup>.

---

23) La schizoglossie affecte les locuteurs et les écrivains exposés à différentes variétés linguistiques, ses symptômes sont : un malaise aigu au niveau du diaphragme, la contraction des cordes vocales et, au niveau de l'écriture, un intérêt disproportionné pour la forme au détriment de la substance, cf. E. Haugen, "Schizoglossia and the Linguistic Norm". *The Ecology of Language*, Essays by ..., California, 1972, p. 63.

24) Voir A. Moâtassime, "Bilinguisme sauvage au Maghreb". *Tiers-Monde*, XV, n° 59-60, 1974.

25) Voici le point de vue de G. Grandguillaume : "En elle-même, l'arabisation peut être un élément de libération ou d'oppression, ses chances d'aboutissement demeurent faibles tant qu'elle ne représentera qu'un pion, avancé ou reculé selon les cas, dans la stratégie des pouvoirs nationaux", "Pour une anthropologie de l'arabisation au Maghreb", *Peuples Méditerranéens*, n° 1, Paris, 1977, p. 119.

En dernière analyse, la complexité de la situation linguistique marocaine offre un champ de recherche à la fois riche et motivant pour les linguistes, les psycholinguistes et les sociolinguistes. Sur le plan de la micro et de la macro-sociolinguistique, sont à peine défrichées les vastes étendues des contacts linguistiques (interférences, code-switching), du comportement verbal (attitudes selon les rôles, les status et les media) et de la variation intra et interdialectale (variations géographique, sociale et stylistique). C'est dire que presque tout reste à faire.

Ahmed BOUKOUS